

L'ÉCHO DE SAINT-GEORGES

Mars

Avril

Mai



2014

Numéro 45

Edito

Le mandat de votre Conseil municipal se termine et vous allez en élire un nouveau le 23 et 30 mars 2014. Le mode de scrutin a été fortement modifié cette année et les grandes règles vous sont rappelées dans ce bulletin. Trois choses importantes :

- Pour voter, vous devez présenter un titre d'identité avec photo et votre carte d'électeur.
- Le bulletin de la liste choisie ne doit subir aucune modification.
- Votez, votez nombreux, vous n'en serez que mieux représentés.

Avant qu'une nouvelle municipalité soit installée, nous continuons à préparer une extension de l'école dont les travaux seront décidés dans les mois à venir. Les équipements fixes de notre école sont tous saturés par les effectifs élevés d'enfants : réfectoire, sanitaires, cours, préau, dortoir, salle des professeurs. Par ailleurs, nous avons réussi ces dernières années à installer 10 classes dans un bâtiment conçu pour 9 et nous avons déjà demandé l'ouverture d'une onzième d'où le besoin très probable de deux classes supplémentaires. En plus du besoin urgent de se donner de l'espace pour continuer à rendre un bon service aux enfants et aux familles, nous cherchons à évaluer précisément les effectifs à venir en surveillant non seulement les inscriptions à l'école, mais les naissances, les permis de construire et les arrivées de nouveaux habitants avec des enfants. Il faut anticiper pour éviter d'être pris de court et de devoir remettre des « algécos » dans la cour.

Concernant les nouveaux rythmes scolaires, la commune a proposé que les 3 heures d'activités périscolaires soient placées de 13h30 à 14h30 les mardi, jeudi et vendredi. Certaines activités sont déjà définies, d'autres devront être développées d'ici septembre 2014. En tout cas la commune agira au mieux de l'intérêt des enfants. Nous attendons la réponse de l'Education nationale.



La cérémonie des vœux, 10 janvier 2014

Nous relançons aussi une étude de nos réseaux d'assainissement et des possibilités de nous raccorder au syndicat intercommunal (SIAAM). Ce projet a pour but de traiter nos effluents à un coût moindre, d'améliorer la qualité des rejets dans le Cher et d'avoir la possibilité de raccorder d'autres habitations dans les années à venir. Gros projet à fort impact financier mais amélioration certaine de l'environnement et de notre confort.

Comme vous pouvez le voir, les projets continuent d'évoluer à l'approche d'un changement d'équipe municipale. C'est une nécessité, parce que ces projets s'étalent sur plusieurs années et que les besoins restent les mêmes.

Jean Lhoste

Samedi 8 mars

Nettoyage de printemps
(RV à 9h à la plage)

Dimanche 23 mars

Elections municipales
*Pensez à vous munir de votre carte
d'électeur et de votre pièce d'identité*
2^{ème} tour : Dimanche 30 mars

Samedi 19 avril

**Passage du Tour
du Loir-et-Cher**
(à partir de 14h30)

Directeur de la publication : Jean Lhoste
Documentation et rédaction : Sabine Martin
Conception et réalisation : A_VOIR Communication 02 47 23 90 77
Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur du papier norme PEFC.

MAIRIE • Téléphone : 02 54 32 30 19 - Fax : 02 54 32 64 42
E-mail : mairie.st.georges41@wanadoo.fr
Site : www.saint-georges-sur-cher.net



Décisions du Conseil municipal

4 septembre 2013

- Un poste d'agent technique est créé pour l'entretien général de la commune, en prévision d'un départ en 2014.
- L'entreprise EIFFAGE est retenue pour les travaux du calvaire.

2 octobre 2013

- L'étude faisabilité pour le raccordement de notre réseau d'eaux usées au SIAAM sera relancée avec la société SAFEGE.
- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires est discutée pour soumettre un projet détaillé à l'Inspection de l'Education Nationale.

6 novembre 2013

- Une étude est commandée au cabinet d'architecture Caillaudeau pour prévoir différents scénarios d'aménagement ou d'extension de l'école.
- Le budget "transport scolaire" est dissout.
- Le regroupement médical prendra le nom de "Philippe Maupas", prestigieux médecin de Tours, inventeur du premier vaccin contre l'hépatite B.

4 décembre 2013

- Les tarifs municipaux sont fixés pour l'année 2014 en légère hausse.
- L'accord est donné pour vendre l'ancienne charcuterie dans le but d'y installer un nouveau commerce.

Infos mairie

Le 23 mars prochain : Votez ! Il n'y aura pas forcément de second tour pour vous exprimer

2 503 ! C'est la population de St-Georges retenue pour les élections municipales de 2014. Ayant franchi la barre des 2 500 habitants, notre commune comptera désormais 23 conseillers municipaux au lieu de 19 auparavant.

Mais d'autres changements importants marqueront cette élection : le scrutin de liste à la représentation proportionnelle s'applique désormais à toutes les communes de 1 000 habitants et plus.

• **Fini le panachage et les ratures : les listes sont BLOQUÉES :** Il est donc impossible de les modifier. Si vous rayez un nom ou écrivez sur le bulletin, votre vote sera alors nul.

• **Les conseillers communautaires** sont élus en même temps que les conseillers municipaux (jusqu'à présent, ils étaient désignés par le Conseil municipal). Désormais, ils sont élus au suffrage universel direct, pour six ans.

Pour la première fois en 2014 : en même temps que l'élection des conseillers municipaux, vous élirez les représentants de la commune au sein de la Communauté de communes. Il y aura donc une double liste sur le même bulletin de vote. Ces listes sont indissociables ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux mais de rayer la liste des conseillers communautaires en cas de désaccord sur cette seule désignation.

• **Parité obligatoire :** Les listes doivent présenter alternativement un candidat de chaque sexe.

En plus de votre carte d'électeur en cours de validité, pour prouver votre identité au moment de voter, **vous devrez obligatoirement présenter l'un des documents suivants :**

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d' élu local avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

Procuration

Vacances, obligations professionnelles, formation, état de santé ... Les électeurs absents le jour du scrutin disposent de la possibilité de voter par procuration. Vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de Saint-Georges de voter à votre place. La procuration sera établie à la brigade de gendarmerie de Montrichard (ou de votre lieu de travail).

Par ailleurs, vous pouvez désormais gagner du temps en téléchargeant le formulaire de procuration sur le site www.servicepublic.fr

Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter ensuite à la gendarmerie.



10 + 5 ans : depuis le 1^{er} janvier 2014, la carte nationale d'identité est valable 15 ans

À compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures,
- les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie : Si la carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de la carte est automatique.

Elle ne nécessite aucune démarche particulière.

La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Taxe d'aménagement

Le code de l'urbanisme a été modifié à compter du 1^{er} mars 2012. Un des effets de ce nouveau texte a été de créer une "taxe d'aménagement" (et dans certaines zones un versement pour sous-densité) qui remplace l'ancienne taxe locale d'équipement. L'ancien calcul de "surface hors œuvre nette" est remplacé par un calcul unique de "surface de plancher", qui comprend l'ensemble des surfaces de plancher des constructions closes et couvertes comprises sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre.

Cela signifie que de nombreux garages, sous-sols ou combles sont désormais inclus dans le calcul par les services fiscaux de la base d'imposition. La commune ne vote que le taux qui est actuellement de 5%. Le Conseil général vote son propre taux qui vient de passer de 1 à 2,5%. Ces modifications cumulées ont un effet très important d'augmentation de la taxe sur les constructions, mais les collectivités pourront adapter leurs taux dans les années à venir.

Rond-point du regroupement médical

Un mini rond-point a été installé au début de l'hiver pour faire ralentir les véhicules tout en permettant le passage des poids lourds qui desservent la zone artisanale. Compte-tenu de la configuration des routes, il n'était pas possible de réaliser un vrai rond-point, mais les travaux réalisés ont déjà un effet important sur la vitesse (sauf bien sûr pour les tricheurs !) Des finitions et améliorations de signalisation restent prévues au printemps dès que la météo le permettra.



Entretien des terrains

Avant l'été, pensez à nettoyer tous les terrains situés à moins de 50 mètres des habitations : c'est une obligation, une fois par an. Portez vos déchets à la déchetterie. Si vous devez malgré tout brûler sur place, ce qui est néanmoins interdit, limitez-vous à des petites quantités, en tenant compte de vos voisins et en restant sur place.

Le Prix de la Dynamique sportive 2013 pour Saint-Georges

Notre commune peut s'enorgueillir d'une belle récompense qui vient de lui être attribuée par le **Comité départemental olympique et sportif** (CDOS) du Loir-et-Cher : le Prix de la « **DYNAMIQUE SPORTIVE 2013** ».

Ce prix vient récompenser l'engagement de notre collectivité en faveur du développement du sport (les critères retenus sont la création ou réhabilitation des équipements, le soutien aux associations et aux bénévoles, la promotion et le soutien de la pratique sportive envers le "Sport pour Tous").

Merci au CDOS du Loir-et-Cher pour cette nomination et bravo aux associations sportives de St-Georgiennes pour leur dynamisme et leur engagement dans la vie communale.



Qui êtes-vous, madame ... ?

« Instant Précieux », Séverine Breuzin

Le 4 novembre dernier, Séverine Breuzin ouvrait son institut à la clientèle, permettant ainsi aux saint-georgiens d'accéder à un service qui faisait cruellement défaut sur notre territoire : Le soin esthétique.

« Instant Précieux » complète désormais la gamme des services de l'univers de la beauté, jusqu'ici représentés dans la commune par nos deux salons de coiffure, « la Boîte à coupe » et « Anaïs Coiff ».

Forte d'une expérience de 20 ans en coiffure et de 8 en esthétique, cette résidente de Chissay est une professionnelle confirmée qui a essentiellement travaillé à domicile, fidélisant ainsi sa clientèle. Mais elle aspirait à la stabilité et à la sédentarité. Voilà qui est chose faite.

Selon Séverine, les deux premiers mois d'activité ont été très satisfaisants, confirmant l'existence d'une clientèle exigeante pour des prestations de qualité, dont nous nous proposons de vous dresser une liste (non exhaustive). D'après notre nouvelle commerçante, cette profession, est (à la différence de la coiffure qui relève plutôt de la création artistique) une activité à vocation sociale, nécessitant de gagner la confiance des clients qui confient leur corps dans la plus stricte intimité. Discrétion, pudeur et tact sont ainsi des qualités essentielles chez une esthéticienne. A noter le développement notable d'une clientèle masculine, certes minoritaire, mais qui tend à augmenter régulièrement, démontrant que les hommes ont désormais à cœur de prendre soin de leur corps, tout comme les femmes.



Les prestations :

- Soins du visage, du corps (modelage, gommage, enveloppement d'argile). Les produits utilisés sont 100 % naturels, 100 % français (fournisseur situé à Saint-Etienne)
- Epilations
- Spa Jet 3 G : une exclusivité "Instant Précieux", puisque cet appareil « high-tech » est peu répandu en France, et assurément pas présent dans les environs de St-Georges. Il peut être utilisé pour répondre à 3 types de demandes : bien-être, amincissement, « anti-aging ». Ainsi, selon le résultat souhaité, Séverine dosera les séances de manière adaptée à chaque utilisateur en programmant l'appareil : vapeur hammam, sauna infra-rouge, hydrojet, chromothérapie (lumière agissant sur le système nerveux), vibrothérapie au moyen d'un lit vibrant.
- Maquillage, 100 % naturel également, évitant les problèmes d'allergies, et compatible avec le port de lentilles de vision.

Horaires d'ouverture :

Le lundi, mardi, vendredi : de 9h15 à 19h
 Le mercredi, samedi : de 8h à 12h30
 Le jeudi : de 9h15 à 12h15 et de 14h à 20h
 Fermeture le dimanche et les jours fériés
 Sur rendez-vous au ☎ 02 54 32 25 67



Instant Précieux

49 rue du Général de Gaulle - 41400 Saint-Georges-sur-Cher

Amis turfistes ... rendez-vous chez Miguel !

Depuis le 15 janvier, si vous voulez jouer au PMU, c'est possible au tabac-presse "Le Week-End". Miguel Vernier vient en effet d'ajouter le PMU aux nombreuses prestations qu'il proposait déjà (tabac/ cigarette électronique, presse, librairie, loto, développement photos...).



Environnement

Nettoyage de printemps : Samedi 8 mars de 9h à 12h au bord du Cher (RV à la plage)

Nous le savons tous... Des personnes (heureusement peu nombreuses) négligentes et parfois inconscientes sèment leurs papiers et autres déchets qui souillent notre territoire communal.

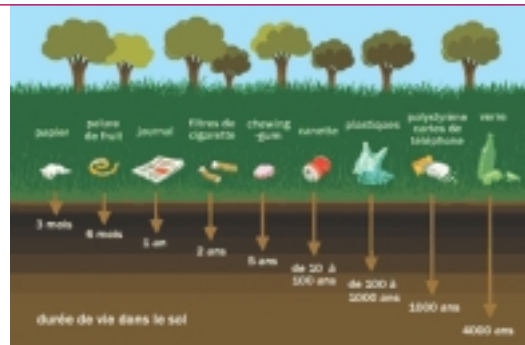
A nouveau cette année, c'est le bord du Cher et le secteur de la Plage que nous inspecterons pour en ramasser tous les débris lors du Nettoyage de Printemps, le 8 mars. En effet, c'est un lieu que nous apprécions tous pour nos balades printanières et estivales. Rendons lui toute sa beauté en le débarrassant des dépôts sauvages, et débris qui dégradent le paysage, et peuvent parfois être dangereux pour tous et plus particulièrement pour nos enfants.



Les habitués le savent... cette opération très utile de nettoyage des abords du Cher est aussi l'occasion de partager ensemble un moment convivial seul ou en famille. Les sacs et les gants seront fournis par la municipalité, et comme l'année passée, le SMIEEOM et les « attelages de St Julien » seront nos partenaires. Pour clore la matinée, un casse-croûte récompensera les participants.

Pour que Saint-Georges reste une commune propre ...

Aussi, tout au long de l'année et pas seulement lors du nettoyage de printemps, nous faisons appel à votre civisme pour participer si vous le souhaitez au ramassage des débris lors de vos balades. Si besoin et pour vous aider, la municipalité peut mettre à votre disposition l'équipement nécessaire.



Vacances d'été 2013 ...

Stage USEP : on remet ça !



Le Comité départemental USEP et la commune de Saint-Georges-sur-Cher organisent à nouveau cet été un nouveau stage découverte Multisports pour les jeunes de 12 à 16 ans.

Cette année, ce sera du lundi 7 au vendredi 11 juillet 2014.

Valérie, l'éducatrice sportive de l'USEP 41, et une stagiaire travaillent actuellement sur le programme, afin de proposer, comme les deux premières années, des activités traditionnelles et innovantes chaque jour.

Nombre de places limité à 24 participant(e)s.



Pratique de l'escrime lors du stage USEP 2013

Renseignements et inscription :

Catherine FREIN,
Mairie ☎ 02 54 32 30 19



1516, le dernier dimanche de mai, un peu avant 3 heures ...

Les hommes et les chevaux, puis dix mulets à la suite, franchirent le porche du Manoir. Ils étaient trois, deux jeunes et un vieux, suivis de deux valets, épuisés par un trop long voyage. Partis de Florence, quatre mois auparavant, ils avaient rejoint Milan, puis franchi les Alpes sous la neige, remonté la vallée du Rhône, puis s'en étaient venus par Lyon, Roanne, Moulins, Bourges et Romorantin ...

Le Roi de France avait dit : «Je te donne le Manoir du Cloux, là-bas, Léonard, tu seras libre de rêver, de penser, et de travailler. Tu seras le premier peintre du Roi, le premier ingénieur du Roi, le premier architecte du Roi, et tu auras mille écus d'or par an ».

Mathurine, la servante les fit entrer dans la demeure, où depuis longtemps, tout était prêt pour les recevoir. Dans la grande salle, ils mangèrent du fromage, un peu de pain trempé dans du vin sucré, et s'installèrent dans les chambres pour se reposer, pendant que les valets s'occupaient des chevaux fourbus, et déchargeaient les mules.

Le lendemain, ils avaient à peine fini de vider les lourds coffres amenés d'Italie, que le Roi leur avait rendu visite au retour de la chasse, pour s'assurer que le Maître ne manquait de rien. En repartant, il avait regardé longuement les trois tableaux que Léonard avait apportés dans ses bagages. Et il avait demandé au peintre s'il voulait bien lui vendre la Vierge et Sainte-Anne. Léonard avait dit oui, et le tableau avait rejoint le château d'Amboise, pour servir de retable dans la chapelle royale.

Les jours s'écoulaient, tranquilles et studieux. Léonard écrivait, dessinait, réfléchissait ... sous le regard attentif de ses deux élèves. Ils aimaient bavarder le soir, en dialecte toscan, près de la grande cheminée, ou tout aussi bien, à la cuisine, en regardant Mathurine s'affairer à préparer la soupe. Le Roi venait souvent, par le souterrain qui reliait le manoir au château, s'inquiétant de la santé du Maître, qui devenait préoccupante ...

Francesco Melzi, l'aîné des deux élèves, était le préféré depuis toujours, l'amant autrefois, maintenant le confident, l'ami indéfectible, le fils que le Maître n'avait jamais eu. Salai, le plus jeune, avait été un peu voleur dans sa prime jeunesse, mais Léonard lui avait toujours pardonné ses rapines, car il était très beau, et toujours de bonne humeur. Il posait aussi des heures entières, sans jamais se plaindre, et le Saint-Jean Baptiste que le peintre avait installé au mur de la grande salle, à n'en pas douter ... c'était bien l'espiègle Salai.

Le temps passait, et Léonard était de plus en plus malade, épuisé par d'interminables fièvres. Un jour, il avait fait venir le notaire d'Amboise, et dicté son testament. Il était mort, une semaine plus tard, moins de trois ans après son arrivée en France. François 1^{er}, en eut un immense chagrin, et fit en sorte qu'il fut inhumé dans la chapelle royale du château.



Lorsque le testament de Léonard fut ouvert, il n'y eut guère de surprise : Le bien-aimé Francesco héritait des maisons et des vignes que le peintre possédait en Italie, ainsi que de tous les manuscrits et dessins. Mathurine, la servante, héritait de la lourde pelisse de laine et de fourrure que le peintre avait amenée de Florence, et Salai hérita des tableaux. Il s'empressa de les vendre au Roi de France ... et c'est ainsi que la Joconde, portrait de la femme d'un riche banquier florentin, tableau déjà payé, mais jamais livré par le peintre, pour quatre mille écus d'or supplémentaires, fut accrochée dans les palais royaux.

Quand vous vous promènerez au Clos-Lucé, pensez à Léonard de Vinci, l'enfant bâtard d'un obscur notaire de Toscane. Pensez à Léonard, travaillant dans la grande salle du Manoir, à Léonard dormant dans la chambre sous le regard de Mona Lisa, à Léonard casant des noix sous les casseroles de cuivre rouge, sur la table de la cuisine, à Léonard, dans le jardin, réfléchissant à ses inventions, à ses projets d'hydraulique pour le Roi, mais bien plus encore, à son traité sur le vol des oiseaux, imaginant comment s'envoler ...

La bibliothèque est ouverte :

le lundi et mercredi de 15 h à 17 h et le samedi de 10 h à 12 h.

Rappel aux associations et acteurs de la vie communale.

Le prochain Echo paraîtra début juin et couvrira la période de juin à août 2014. Si vous souhaitez proposer une information concernant vos activités, merci de nous communiquer votre texte (1/3 de page maximum) sous format Word avec une photo séparément du texte, au format JPEG, qualité maximale, **avant le 1^{er} mai 2014** à l'adresse :

mairie.st.georges41@wanadoo.fr



Le Comité d'animation

Pour ce second trimestre,
le Comité d'animation vous propose ...

■ **Dimanche 16 mars :**

Rando du printemps - 8 et 12 km.
Départ à partir de 8h. de la salle des fêtes.

■ **Jeudi 1^{er} mai :**

Randonnée des Menhirs.



Le rassemblement des Saint-Georges de France aura lieu cette année les **27, 28 et 29 juin 2014** à Saint-Georges-du-Vivère (Eure) en Haute-Normandie.

Si vous souhaitez vous y rendre, inscrivez-vous dès à présent auprès de Nicole Nique ☎ **02 54 32 71 36** ou Thérèse Brossard ☎ **02 54 32 88 46**.



TOUR DU LOIR ET CHER : Samedi 19 avril 2014

Comme tous les ans le tour cycliste du Loir-et-Cher traversera notre commune. Cette année, se sera samedi 19 avril, entre 14h45 et 15h45. Les coureurs arriveront par le pont de Chissay, le Rond Point du Port, passeront à l'Union, près du Café du Centre, au cimetière, à la Vallée Pitrou et quitteront la commune à la Grange Rouge. Venez voir passer la caravane, puis encourager les coureurs !

Atelier du Souffleur endormi



Les 7 et 8 décembre 2013, vous avez été nombreux à venir nous applaudir et cela nous a fait un immense plaisir.

Comme nous le répétons souvent, notre but est de vous divertir. Donc, comme chaque année, afin de vous amuser, nous sommes en recherche de 2 pièces drolatiques qui, nous l'espérons, auront une fois de plus vos faveurs.

Nous reviendrons vers vous très rapidement sur l'avancement de nos recherches pour créer une ambiance récréative et amicale à partager lorsque l'automne sera venu !

Judo club



Soirée tartiflette du Club avec démonstrations

Le Judo club de St-Georges Val de Cher vous propose de nombreuses activités sur 3 sites (St-Georges, Montrichard et Thésée) : Eveil Judo (4 et 5 ans), Judo, Jujitsu, Taïso, Self défense féminine ... On pourrait vous en parler, mais le mieux c'est de venir essayer ... alors à très bientôt sur le tatami, dans la convivialité ! N'hésitez pas à venir faire une séance d'essai.

Notez dès à présent nos prochains rendez-vous :

- 15 mars : loto du judo salle des fêtes de St-Georges
- 24 mai : fête du club



L'Age d'Or



Venez adhérer à un club dynamique : moyenne d'âge 71 ans.

Vous ne vous y ennuyerez pas en participant aux nombreuses activités qui vous sont proposées : ludiques, intellectuelles et physique (adaptées).

Un voyage et séjour par an, quelques sorties d'une journée vous aideront à vous évader.

Vous trouverez tous renseignements sur nos programmes mensuels à la salle des fêtes tous les jeudis après-midi et à la mairie.

Contacts : C. Malteau ☎ 06 83 40 71 65 ou N. Duthil ☎ 02 54 32 30 26

Ecolegram

Comme l'année précédente, l'association Ecolegram a tenu un stand au marché de Noël et de nombreuses familles s'y sont arrêtées. Nos nouvelles créations ont eu beaucoup de succès (boules de Noël, porte-serviettes personnalisés) ainsi que les gâteaux préparés par les parents.

En 2014, une **bourse aux vêtements (de 0 à 14 ans)** sera organisée le week-end des **5 et 6 avril**. L'association Ecolegram assurera intégralement la gestion et la vente des vêtements : vous n'aurez qu'à étiqueter vos articles, nous les déposer puis récupérer vos invendus après la vente. Par ailleurs, notre **Chasse à l'œuf** aura lieu le **samedi 19 avril de 10h à 16h** : nous attendrons les enfants dans le parc du Prieuré de la Chaise.

Cette année, la **kermesse** aura lieu le **samedi 28 juin**.

Pour tout renseignement concernant ces manifestations, n'hésitez pas à nous contacter : ecolegram@gmail.com

Fnac

Le 19 mars sera célébré le 52^{ème} anniversaire de la guerre d'Algérie, une cérémonie du souvenir aura lieu au cimetière de Saint-Georges à 11 h, venez nous rejoindre à cette occasion.

C'est toujours avec plaisir que notre association réunit ses membres. Ainsi, pour fêter la nouvelle année, nous nous sommes rassemblés autour d'une galette en toute convivialité.

L'amitié est aussi le maître-mot lors des sorties que nous organisons. Le 28 juin prochain, notre sortie est programmée aux Scénoféries de Semblançay. Il nous reste quelques places et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons si vous souhaitez vous joindre à nous.

Contacts : Jacky Bidault, président

17, rue St Vincent - 41400 Saint-Georges-sur-Cher

Dragons de Saint-Georges



Les Indestructibles sont Champions d'Europe ... Et oui !

pour la 3^{ème} fois,

l'équipe de France de handball masculin est championne continentale.

Et malgré leur actualité chargée, les Dragons de St-Georges ont soutenu d'une seule voix leur équipe fanion.

Actualité chargée car, ce week-end du 26 janvier, avait lieu aussi la désormais traditionnelle et réputée "Tartiflette dansante" du club de Handball. Et cette soirée fut encore un énorme succès avec un investisse-

ment important d'une partie des joueurs et de leurs conjoints dès le vendredi pour préparer la fête.

Et le cuistot a une nouvelle fois été acclamé. Danse et fiesta jusqu'au bout de la nuit, mais certains dirigeants étaient dès le dimanche matin sur le pied de guerre pour accompagner et encadrer l'équipe des - 14 ans qui avait un tournoi de "sélection" à Selles. Même s'ils n'étaient que 5, les Dragonnots ont assuré en terminant 2^{ème}. Mais surtout, les 3 jeunes nés en 2001, Mélina, Maxime et Lulu ont été sélectionnés pour faire partie de

l'équipe départementale : Un grand Bravo à tous nos jeunes.

Réussite pour l'équipe de France, réussite pour la tartiflette, réussite pour nos - 14 ans : Vive le handball ...

Et si vous voulez profiter de ce sport multi-titré dans un club convivial, nous vous attendons nombreux pour venir encourager petits et grands au hall sportif tout au long de l'année ... et si le démon du jeu vous prend, chaussez vos baskets et rejoignez-nous !

Amicale des Donneurs de sang



L'Amicale des Donneurs de sang remercie toutes les personnes présentes à la choucroute du dimanche 2 février. Retenez nos prochaines dates

Collectes de sang :

■ **Mardi 1^{er} avril** (15h - 19h)

■ **Mercredi 18 juin** (8h - 12h)

Thé dansant :

■ **Dimanche 13 avril :**

(Ces dates sont données à titre indicatif, sous réserve de modification).



Ping Pong club Saint-Georges



Résultats 1^{ère} phase :

(du 1^{er} sept au 31 déc 2013)

- 1^{ère} équipe : 3^{ème} de R3 (maintien)
- 2^{ème} équipe : 1^{ère} de D1 (montée en Excellence)
- 3^{ème} équipe : 1^{ère} de D2 (montée en D1)
- 4^{ème} équipe : 1^{ère} de D4 (montée en D2)
- 5^{ème} équipe : 5^{ème} de D4 (maintien)

Contacts : Jean-Michel Janssens ☎ 06 71 10 01 71

Gilles Pellé ☎ 06 41 92 06 94

La première phase de la saison 2013/2014 s'est achevée, 2 équipes se maintiennent dont la Régionale avec une excellente 3^{ème} place, et les 3 autres accèdent aux niveaux supérieurs grâce à leur première place. Espérons que la deuxième phase sera aussi intense que la première, malgré tout, l'objectif sera le maintien pour chaque équipe.

Notre effectif actuel est de 50 licenciés dont plus de la moitié fait de la compétition.

Tennis club

2014 sera peut-être l'occasion pour vous de nous rejoindre pour prendre quelques cours :

Les créneaux enfants :

- Le vendredi soir de 17h à 18h (débutants de 2006 à 2003)
 - Le samedi matin de 13h à 14h (débutants de 2003 à 2001)
- 70 € pour le reste de la saison, licence incluse.

Les créneaux ados et adultes :

- Le vendredi soir de 18h à 19h (ados et adultes intermédiaires)
 - Le samedi matin de 12h à 13h (débutantes ado)
- 160 € pour le reste de la saison, licence et accès aux courts inclus.

Ou venez simplement découvrir le tennis pendant une heure 10 €/h pendant les créneaux enfants ou 15 €/h pendant les créneaux adultes.

Notre tournoi interne aura lieu cette année fin mars / début avril. Une journée conviviale sera organisée le 29 février. Enfin, comme chaque année une animation tennis sera proposée à l'école maternelle.

Contact : Alain Borie - 06 73 75 63 88

Venez partager l'ambiance conviviale de notre club lors de la soirée du 17 mai à 19h30 autour d'un bon repas avant de rejoindre le dance floor avec notre DJ "P"resident.

Menu adulte : 19 €

Apéritif offert
(1 verre de rosé pamplemousse ou kir)
Assiette de charcuterie
Canard confit & pommes de terre sarladaises
Moelleux au chocolat et son coeur chocolat blanc
Café

Menu enfant (- de 13 ans) : 8 €

Une boisson offerte
Aiguillettes de poulet & pommes de terre
Dessert

Inscription avant le 10/04 auprès de :
Alain Borie 06 73 75 63 88 - 02 54 32 95 54
ou Antoine Piron 06 83 44 91 50 - 02 54 32 74 45

Club de tir

Notre saison sportive a déjà démarrée depuis septembre 2013. Comme toute les fins d'année, nous avons effectué dans notre stand des travaux d'amélioration et d'agrandissement pour faire face à une augmentation de nos inscriptions. De plus, notre association a investi dans des cibles automatiques pour pratiquer un tir sportif plus ludique.

Notre école de tir pour nos jeunes fonctionne toujours parfaitement et nous obtenons de bons résultats en championnat nationaux.

Comme tous les ans traditionnellement en janvier, nous avons dégusté nos délicieuses galettes des rois préparées par la boulangerie Manière, et simultanément nous effectuons la remise des diplômes et des coupes aux tireurs ayant participé aux concours et championnats fédéraux.

La prochaine manifestation sera la Bourse Militaria, chasse et antiquités militaires, qui se déroulera le samedi 3 mai 2014, salle Omnisport de Saint Georges sur cher. A cette occasion, nous pensons avoir une très grande fréquentation avec des centaines de visiteurs et espérons avoir un grand succès auprès des exposants, des adhérents de notre association, et de la commune de Saint Georges-sur-Cher.

Contacts : J. Lesage (secrétaire) : courriel : club-de-tir@orange.fr



Etat civil

Les naissances

Elza JAVELLE (09/12/2013) - Inaya MOZET (24/12/2013) - Mayron RENARD (10/01/2014) - Martin VENTROUX (17/01/2014)

Les mariages

Vanessa CARIO et Frédéric CAMARZANA - Mirabelle GIRAUD et Philippe COUVREUX

Les décès

Christiane GALLAND née BONNEVILLE (74 ans) - Madeleine ROUSSEL née BOUTILLIER (87 ans) - Gérard RUAULT (85 ans) - Henriette RONDONNIER née ATKINS (92 ans) - Claude MAUBLANC (82 ans) - Gilberte PINAULT née RICHARD (76 ans)

Dates à retenir

Samedi 8 mars	Nettoyage de printemps
Samedi 15 mars	Loto du Judo
Dimanche 16 mars	Rando du Printemps - 8 et 12 km. Départ à partir de 8h (salle des fêtes)
Mercredi 19 mars	Commémoration du 52 ^{ème} anniversaire de la Guerre d'Algérie
Samedi 22 mars	Loto du Foot
Dimanche 23 mars	Premier tour des élections municipales
Dimanche 30 mars	Second tour des élections municipales
Sam. 5 et dim. 6 avril	Bouses aux vêtements Ecolegram
Dimanche 13 avril	Thé dansant des Donneurs de sang
Samedi 19 avril	Tour du Loir-et-Cher
Samedi 19 avril	Chasse à l'œuf Ecolegram
Jeudi 1^{er} mai	Randonnée des Menhirs
Samedi 3 mai	Bourse aux armes et militaria
Samedi 17 mai	Soirée repas dansant du Tennis
Samedi 24 mai	Fête du club de Judo
Dimanche 25 mai	Elections européennes
Samedi 14 juin	Feu de St Jean du Foot
Samedi 28 juin	Fête de l'école
27, 28 et 29 juin	Rassemblement des St-Georges de France à Saint-Georges du Vièvre (Eure)

Samedi 24 mai

La Maison de retraite EHPAD du Val Fleuri vous ouvre ses portes. Tout au long de la journée, venez visiter la résidence, rencontrer ses résidents, son personnel et découvrir les animations proposées par cet établissement.

Informations paroissiales

Horaires des prochaines messes à St-Georges :

- Dimanche 9 mars à 9h30
- Dimanche 23 mars à 9h30
- Dimanche 6 avril à 9h30
- Dimanche 20 avril à 9h30 (Pâques)
- Dimanche 4 mai à 9h30
- Dimanche 18 mai à 9h30
- Jeudi 29 mai à 10h30 (Ascension)



Pharmacies de garde / Résogardes

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, appelez le 3237 (24h/24)



Pour savoir en temps réel ce qui se passe à Saint-Georges : le bon réflexe c'est...

www.saint-georges-sur-cher.net

